

Les Mémoires d'un soldat  
anonyme

Raoul Corbeil

Introduction historique par

Jean Thibault Ph.D.



éditions fpc

Drummondville

2014

# **Les Mémoires d'un soldat anonyme**

Raoul Corbeil

## **Introduction historique par**

Jean Thibault Ph.D.

**éditions fpc**

Drummondville

**2014**

ISBN 978-2-924310-05-2

# **Le Canada en guerre 1914-1945 : Introduction par Jean Thibault Ph.D.**

## **1-La Première Guerre mondiale**

Quand la Grande-Bretagne déclara la guerre à l'Allemagne le 4 août 1914, le Canada se trouvait par le fait même engagé dans le conflit, car il était toujours dépendant de la mère-patrie. Sa minuscule armée de 3000 hommes ne faisait pas le poids, mais des milliers de jeunes gens se présentèrent dans les centres de recrutement de l'armée pour aller combattre en Europe, convaincus de rentrer au pays pour Noël.

Le premier contingent de 32 000 volontaires quitta le Canada pour l'Angleterre en octobre 1914.

L'entraînement se poursuivit en Angleterre pendant l'hiver, puis les Canadiens débarquèrent en France; au printemps de 1915, ils furent envoyés au front dans la région d'Armentières, puis dans la région d'Ypres, en Flandre. Des renforts arrivés du Canada permirent de constituer trois divisions

d'infanterie, qui composèrent le Corps d'armée canadien, commandé par des généraux britanniques jusqu'à la fin de 1917, puis par un officier canadien, le lieutenant-général Arthur Currie. Les conditions étaient terribles pour les combattants, dans cette guerre de positions, où le front était désespérément statique malgré les assauts meurtriers qu'ils lancèrent contre l'ennemi, où ils subirent les bombardements de l'artillerie allemande, les attaques au gaz, la maladie et l'inconfort de la vie dans les tranchées.

Les Canadiens participèrent en 1916 à une offensive de grande envergure sur la Somme, destinée à soulager la pression sur l'armée française à Verdun ; ces combats s'avérèrent très meurtriers, l'armée canadienne perdant 24 000 hommes, tués ou blessés. Les Canadiens s'installèrent par la suite à proximité du village de Vimy, dans la région d'Arras. Les Allemands avaient conquis en 1914 la crête de Vimy (150m), qui leur permettait de surveiller toute la région ; ils y avaient construit un solide système de fortifications constitué de tranchées, d'abris bétonnés, de galeries souterraines... On confia aux Canadiens la mission de s'emparer de ces hauteurs afin de soutenir l'offensive française en Champagne ; du 9 au 14 avril 1917, 100 000

hommes participèrent à cette attaque, qui leur permit d'occuper la place. Cette éclatante victoire coûta 3500 morts et 7000 blessés au contingent canadien. À l'automne de la même année, le Corps canadien prit Passchendaele, en Belgique au prix de lourdes pertes, et il participa à l'offensive alliée qui vint à bout de l'Allemagne, entre le mois d'août 1918 et l'armistice du 11 novembre.

Au fur et mesure que la guerre progressait, il devint évident que l'enrôlement volontaire ne suffirait pas à combler les pertes et à atteindre les objectifs que Borden s'était fixés. Alors que les Canadiens anglais s'enrôlaient en grand nombre pour aller défendre l'Angleterre (près d'un volontaire sur deux y était d'ailleurs né), les Canadiens français ne manifestaient aucun empressement à le faire. D'une part leur attachement à l'Angleterre était plutôt faible ; d'autre part l'armée était une institution anglophone, qui fonctionnait en anglais et qui n'offrait aux francophones que peu de chances d'avancement. Le gouvernement mit donc sur pied une unité francophone, le Royal 22<sup>e</sup> Régiment pour corriger la situation. Malgré tout le recrutement était insuffisant, et le premier ministre résolut en août 1917 d'imposer la conscription, c'est-à-dire l'enrôlement obligatoire des hommes de 20 à 35 ans. Les anglophones, qui estimaient que les

Canadiens français marquaient peu d'empressement à s'enrôler, appuyaient cette mesure sans réserve, mais les francophones s'y opposaient fortement, car ils n'étaient pas très chauds à l'idée de se battre pour l'Angleterre. Plusieurs conscrits refusèrent de se présenter à l'entraînement le moment venu et se cachèrent dans les fermes et dans les bois pour échapper à la police. La violence éclata et dégénéra en émeute à Québec au printemps 1918 : l'armée fit feu sur la foule et tua quatre manifestants. Ce douloureux événement démontra la profonde division qui existait au Canada entre anglophones et francophones, et ceux-ci se jurèrent bien qu'on ne les y reprendrait plus.

L'effort considérable fourni par les Dominions (Canada, Australie...) les incita à réclamer une plus grande autonomie et une participation à la conférence de paix qui se réunit à Versailles fin 1918. Les délégués des pays vainqueurs y élaborèrent les conditions à imposer à l'Allemagne vaincue. Leurs discussions aboutirent à la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919, qui imposait à l'Allemagne l'abandon de certains territoires, la réduction de son armée à 100 000 hommes, l'interdiction d'une aviation militaire et diverses autres restrictions, afin d'empêcher ce pays de déclencher un autre conflit. L'Allemagne y

était également désignée comme responsable de la guerre et dut par conséquent payer des Réparations aux vainqueurs. Malgré son statut de Dominion le liant toujours à l'Angleterre, le Canada eut le privilège d'apposer sa signature (symbolique) sur le Traité, geste qui démontrait un certain degré d'émancipation ; dans la même veine, il adhéra à la Société des nations, organisation internationale vouée au maintien de la paix.

Plusieurs historiens estiment que la participation du Canada à ce conflit lui a permis de passer de l'enfance à l'âge adulte. Avec ses 8 millions d'habitants, le pays avait fourni un effort considérable sur le plan militaire, avec 425 000 soldats envoyés en Europe, dont 66 000 y laissèrent leur vie et 172 000 revinrent blessés.

## **2- L'entre-deux guerres**

Le retour à la paix ne se fit pas sans difficultés ; il fallut d'abord rapatrier les centaines de milliers de soldats d'Europe et faciliter leur réintégration à la vie civile. La reconversion des industries pour une production de paix, qui s'étala sur plusieurs mois, entraîna une forte hausse du chômage, prolongea la pénurie de biens de consommation et provoqua une

forte augmentation des prix, alors que les salaires stagnaient.

Les années 1921-1929, qu'on a qualifiées d'« années folles » remirent le Canada sur la voie de la prospérité. Pendant cette deuxième phase d'industrialisation, l'économie se développa avec l'apport de capitaux américains et se caractérisa par l'exploitation des ressources naturelles. On assista au développement de l'énergie hydro-électrique, qui tripla par rapport à l'avant-guerre. Les besoins des États-Unis en matières premières expliquent la mise en valeur des gisements d'or, d'argent, de cuivre et d'amiante en Abitibi et dans les Cantons de l'est. Le développement de l'industrie des pâtes et papiers permit à la Mauricie et au Saguenay de se développer, et au Québec de vendre son papier journal aux États-Unis. Ceci n'empêcha pas les industries traditionnelles comme le textile, le tabac, la chaussure de poursuivre leur expansion. L'implantation des manufactures provoqua l'accélération de l'urbanisation, si bien que la population devint majoritairement urbaine au début des années 1920. La consommation de masse apparut ; les commodités commencèrent à se répandre : l'eau courante, l'électricité, le téléphone, les appareils électro-ménagers, l'automobile. La prospérité était cependant toute

relative, car les conditions de vie et de travail demeuraient difficiles pour l'ensemble de la population : faibles salaires, logements insalubres, hygiène déficiente, eau non filtrée, maladies contagieuses, mortalité infantile élevée.

La richesse semblait à la portée de tous, les gens achetaient des actions pour les revendre aussitôt et faire un profit rapide, la surenchère faisait monter les prix, la spéculation devint hors de contrôle. Le jeudi noir de Wall Street le 24 octobre 1929 mit fin brutalement à cette euphorie : le cours des actions s'effondra, provoquant la ruine de beaucoup d'investisseurs. Les consommateurs réduisirent leurs achats, les entreprises abaissèrent leur production ou firent faillite, les salariés subirent des baisses de salaires ou perdirent carrément leur emploi (le chômage atteignait 31% en 1932). Cette « Grande Dépression » surprit tout le monde par son ampleur et par sa durée : on n'en était pas encore sorti en 1939. Les gouvernements élaborèrent diverses mesures pour soulager la misère en versant des « secours directs » aux familles nécessiteuses, en mettant sur pied des programmes de travaux publics et en encourageant la colonisation des régions éloignées. Des organismes privés organisèrent des « soupes populaires », ouvrirent des gîtes pour les sans-

abris.

La crise économique toucha d'abord l'Amérique, puis s'étendit à l'Europe et au reste du monde, provoquant des bouleversements économiques et politiques. En Allemagne par exemple, la popularité du parti nazi suivit la courbe du chômage, qui culminait à 6 millions en 1933 ; ce parti créé en 1919 dans la foulée de la défaite allemande, avait comme chef Adolf Hitler, qui avait exposé son programme dans son livre *Mein Kampf* publié en 1925. Il y décrivait le peuple allemand comme le représentant d'une race supérieure, la race aryenne, qui a le privilège d'asservir les peuples inférieurs et le droit de conquérir un « espace vital » aux dépens des peuples slaves de l'est. Il y affirmait sa volonté de réunir les Allemands dans un seul État en annexant l'Autriche et les territoires habités par les minorités allemandes de Tchécoslovaquie et de Pologne. Il voulait libérer l'Allemagne de la domination des juifs. Il fallait donc expulser (plus tard exterminer) cette vermine qui exploitait le peuple et qui contaminait le sang allemand. En tant que race supérieure, les Allemands ne pouvaient tolérer l'humiliation imposée au pays par le Traité de Versailles ; il fallait dès lors tout entreprendre pour annuler les dispositions de ce traité, i.e. réarmer

l'Allemagne, remilitariser la Rhénanie, cesser le paiement des Réparations...

Hitler devint chancelier le 30 janvier 1933 à la faveur de la crise économique et entreprit de mettre en œuvre son programme. Il établit une dictature, en concentrant les pouvoirs entre ses mains, en interdisant les partis politiques sauf le sien, et en enfermant ses opposants dans des camps de concentration. Les lois de Nuremberg de 1935 lui permirent de dépouiller les juifs de tous leurs droits. Il réduisit le chômage et s'assura l'appui du peuple en lançant de vastes programmes de travaux publics et en entreprenant le réarmement du pays, poursuivant ainsi son projet de détruire le Traité de Versailles et de rétablir la grandeur de l'Allemagne. Ses initiatives provoquèrent l'instabilité et l'inquiétude en Europe, mais aux prises avec la crise économique, la France et l'Angleterre ne réagirent guère à la politique agressive d'Hitler. C'est ainsi qu'il procéda au réarmement de l'Allemagne, à la remilitarisation de la Rhénanie, à l'annexion de l'Autriche, à l'annexion de la région des Sudètes (République tchèque), mais il fit un pas de trop en 1939, en annexant la Bohême contrairement aux engagements antérieurs. La France et l'Angleterre le prévinrent qu'elles ne toléreraient aucune nouvelle initiative

de sa part, et ces deux puissances offrirent alors des garanties à la Pologne face aux revendications allemandes sur le Corridor de Dantzig. C'est pourquoi un ultimatum franco-britannique suivit l'entrée de l'armée allemande en Pologne le 1<sup>er</sup> septembre. Cet ultimatum étant resté sans réponse, la France et l'Angleterre déclarèrent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939.

### **3- L'entrée en guerre du Canada**

Quelle allait être l'attitude du Canada? Élu en 1935, le premier ministre libéral Mackenzie King s'était déclaré opposé à toute implication du Canada dans une guerre extérieure, car il se souvenait des divisions que la participation canadienne avait provoquées en 1914-1918. D'ailleurs, la situation juridique du pays avait changé depuis 1914, alors que l'entrée en guerre de l'Angleterre avait entraîné automatiquement celle du Canada. Le Canada était à l'époque un Dominion, i.e. un pays autonome qui contrôlait ses affaires internes, mais dont la politique extérieure devait s'aligner sur celle de la mère-patrie. Dans la foulée de l'effort de guerre du Canada et de l'émancipation engendrée par la participation à la conférence de paix et à la signature du Traité de Versailles, des conférences

« impériales » se réunirent dans les années 1920 pour étudier un nouveau type de relations entre les Dominions et la Grande-Bretagne. Les discussions aboutirent à la publication du rapport Balfour en 1926. Ce document proposait l'établissement d'un Commonwealth des nations britanniques, égales et indépendantes l'une de l'autre mais unies par une commune allégeance envers la Couronne. Sans surprise, le Parlement britannique vota en 1931 le Statut de Westminster, qui accordait au Canada sa pleine indépendance, ce qui signifiait qu'il devait déclarer lui-même la guerre à l'Allemagne s'il désirait participer au conflit et ainsi soutenir l'Angleterre.

La grande majorité des Québécois estimaient que le Canada devait rester en dehors du conflit, car pour eux la participation signifiait la conscription, comme en 1914-1918. Mais le premier ministre était soumis à une forte pression de la part des huit provinces anglophones, des principaux journaux et du parti conservateur car le Canada anglais aurait considéré le refus de participer à la guerre comme rien de moins qu'une trahison à l'égard de l'Angleterre. Mackenzie King n'avait guère le choix s'il voulait conserver le pouvoir, si bien qu'il fit voter par la Chambre des Communes la déclaration de guerre dans les termes suivants : « Nous

déclarons et proclamons par les présentes qu'un état de guerre avec le Reich allemand existe et a existé dans notre Dominion du Canada à compter du dixième jour de septembre 1939 ».

Sur le plan militaire, le Canada avait depuis deux ans entrepris d'accroître et de moderniser ses effectifs ; malgré cela, ses forces armées n'étaient guère en mesure d'inquiéter l'ennemi : l'armée de terre comptait 4500 hommes, l'aviation alignait trente-quatre appareils et la marine quinze navires. Dans l'immédiat, la réserve de l'armée fut mobilisée pour surveiller les côtes, les voies de communication et les industries.

## **4- Le Canada en guerre**

Une série de mesures furent adoptées afin de placer les ressources du pays sur un pied de guerre :

- contrôle du prix des vivres, réglementation des changes et de la navigation ;
- taxe sur les surplus de profits, hausse de la taxe d'accise et de l'impôt sur le revenu ;
- application de la Loi des mesures de guerre ;
- création de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ;

- création du Ministère des munitions et approvisionnements pour planifier la production.

Le risque d'attaque ennemie fut sans nul doute exagéré, mais des précautions furent prises pour protéger la population en cas de raid aérien ou de sabotage. Les municipalités mirent sur pied des Comités de protection civile, qui recrutèrent des volontaires chargés en cas d'alerte de seconder les policiers et les pompiers, de patrouiller les rues et de transmettre les consignes à la population. En réalité, la seule utilité véritable de ce Comité fut de prendre en charge les « exercices d'obscurisation » tenus périodiquement ; on éteignait alors toutes les lumières, la circulation s'arrêtait, et on bloquait les voies de circulation à l'entrée des villes.

La participation à la guerre ne fut pas sans entraîner des inconvénients de toutes sortes pour la population. Ainsi dès le début du conflit, le gouvernement fédéral mit en vigueur la Loi des mesures de guerre. Cette loi, appliquée durant les deux guerres mondiales et lors de la crise d'octobre 1970, permet à la police d'effectuer des perquisitions sans mandat, d'arrêter et de détenir un individu pendant 90 jours sans porter d'accusation contre lui. Elle limite la liberté d'expression,

particulièrement au niveau des médias ; elle oblige par exemple les hommes politiques à faire approuver leurs discours avant d'autoriser leur diffusion sur les ondes.

La censure fut en vigueur pendant toute la durée du conflit ; par cette mesure, le gouvernement interdit toute déclaration ou publication de nature à nuire à la défense du Canada et au recrutement de l'armée. Il était ainsi défendu de divulguer toute information sur les mouvements et les effectifs des troupes, les dépôts de munitions et les fortifications. Toute vérité n'était pas bonne à dire ; ainsi en 1942, on cessa rapidement de rapporter les torpillages de navires par les sous-marins allemands dans le golfe Saint-Laurent. Les copies d'un journal ou d'un livre pouvaient être saisies, un permis de radio révoqué ou suspendu, des amendes ou des peines de prison imposées aux contrevenants.

Déclarer la guerre était une chose, la faire en était une autre. Le premier conflit mondial avait démontré qu'une guerre prolongée nécessitait une mobilisation totale des ressources humaines et matérielles. Le gouvernement fédéral entreprit donc dès septembre 1939 de placer toutes les ressources du Canada sur un pied de guerre : mobilisation de l'industrie, contrôle du prix des vivres,

réglementation des changes, contrôle de la navigation... Les principaux instruments créés à cette fin furent la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, et le Ministère des munitions et approvisionnements dont la direction fut confiée au tout-puissant ministre C.D. Howe, surnommé le « ministre de tout ».

Certaines villes virent s'installer une usine de guerre pour la fabrication d'armements ou de munitions ; ailleurs, les entreprises existantes furent mobilisées pour répondre aux besoins de l'armée dans la métallurgie, le caoutchouc, le textile, l'électricité, les produits chimiques... La priorité était donnée aux besoins de l'armée canadienne et des pays alliés du Canada, chez qui était dirigée la majorité de notre production. Les civils durent se contenter des restes, car la production de biens non essentiels comme les automobiles et les appareils électriques fut réduite ou carrément abandonnée. Produire, tel fut également le mot d'ordre lancé dans les campagnes. On demanda aux cultivateurs d'augmenter leur production de bœuf, de porc (le bacon était très populaire en Angleterre), de lait, de beurre, de fromage, de pommes de terre, pour satisfaire aux besoins civils et militaires.

Depuis cette époque, on a coutume d'associer la

guerre à la prospérité retrouvée après la crise des années 1930 ; à coup sûr la production a repris et le chômage a disparu, mais faut-il pour cela appeler de ses vœux un conflit pour sortir d'une récession ? Sans parler de l'aspect moral, il est difficile de soutenir qu'une guerre constitue un bon placement, encore moins quand le pays est détruit par les combats et les bombardements, ou occupé par l'ennemi. Investir dans l'armement n'est guère productif en soi, mais quand il le faut le gouvernement trouve l'argent nécessaire pour faire face à la situation. C'est ainsi que dès le début de la guerre, il ordonna une augmentation de 3% de l'impôt sur les revenus des compagnies, de 20% sur les revenus des particuliers, en plus d'augmenter les tarifs d'électricité, les taxes sur le vin, l'alcool, le café, les cigarettes... L'autre façon de trouver des capitaux, c'est d'emprunter. Neuf « emprunts de la Victoire » furent lancés à grand renfort de publicité ; les citoyens étaient invités à acheter des Obligations de la Victoire en coupures de 50\$ et plus, rapportant un intérêt de 3%. La dette du gouvernement fédéral s'élevait à 5 milliards de \$ en 1939, elle atteignait 18 milliards de \$ à la fin de la guerre.

Que ce soit dans l'industrie ou dans l'agriculture, le même problème se posait, trouver la main-d'œuvre

nécessaire : « de toute part on réclame des hommes », lisait-on en 1942. Dans un pays de 11,5 millions d'habitants, où on comptait 500 000 hommes dans l'armée et 800 000 dans les usines de guerre, le Service sélectif national obtint carte blanche pour mobiliser la main-d'œuvre et la répartir selon les priorités. Les employeurs ne purent embaucher sans la permission d'un fonctionnaire ; un individu sans emploi devait accepter n'importe quel travail convenable et tout travailleur devait obtenir un permis pour changer d'emploi. Les Canadiens de 16 à 65 ans qui n'avaient pas d'emploi régulier durent s'enregistrer pour travailler, et le gouvernement pouvait obliger une personne à changer d'emploi. Diverses ordonnances obligèrent les gens travaillant dans des domaines jugés non essentiels à se présenter au Service sélectif et à accepter tout travail qu'on leur proposerait ; entraient dans cette catégorie les gens travaillant dans les tavernes, la vente de tabac, journaux, les salons de coiffure, les cinémas, les fabriques de tabac, de jouets...

Devant la crise industrielle qui menaçait, restait la solution utilisée en 1914-1918 : embaucher davantage de femmes. Chose inhabituelle, certaines furent contraintes de travailler de nuit, ce qui ne manqua pas de scandaliser la Ligue du Sacré-Cœur,

les Dames de Sainte-Anne, les Lacordaire, les Filles d'Isabelle... qui y voyaient une atteinte à l'intégrité de la famille et un risque grave pour la santé des ouvrières. Le gouvernement laissa faire, invoquant les nécessités de la guerre.

En principe, le travail en usine était réservé aux 18 ans et plus, mais les nombreux emplois disponibles incitèrent un certain nombre de jeunes gens à quitter l'école prématurément, attirés par la perspective de gagner de l'argent. Des jeunes filles s'engageaient comme domestiques ou gardaient les enfants pendant que la mère travaillait, alors que plusieurs garçons faisaient des livraisons à vélo. Cette situation ne laissa pas d'inquiéter certains milieux. L'abandon de la pratique religieuse, l'habitude du blasphème, même chez les filles, la dégradation de la vie familiale suite à l'absence de la mère, l'augmentation de la délinquance, tout cela augurait mal pour l'avenir.

Les autorités scolaires évoquaient le problème des jeunes garçons qui fréquentaient les lieux d'amusement comme les salles de quilles et de billard, parfois ouvertes toute la nuit. Par conséquent, certains veillaient très tard, manquaient la classe le lendemain, négligeaient leurs études, à tel point que les enseignants s'en plaignaient. Vers

la fin de la guerre, les autorités policières lancèrent un cri d'alarme sur le niveau inquiétant de la criminalité chez les jeunes : vandalisme, cambriolages, vols avec violence, vols de vélos, de voitures... Le sommet semble avoir été atteint en 1945 et 1946. Toutefois, les autorités se félicitaient dès 1947 de la diminution du nombre de délinquants. Ceci s'expliquait en premier lieu par la diminution du travail des jeunes, et par le fait que les femmes qui avaient « déserté le foyer » pour travailler dans l'industrie retournaient à la maison, permettant d'y rétablir la stabilité et la discipline.

La guerre impose ses contraintes ; selon la formule classique, il faut choisir entre le beurre et les canons. Les formidables besoins de l'armée, l'aide obligée à l'Angleterre, la rareté de la main-d'œuvre, le tarissement des sources d'approvisionnement, la guerre sous-marine, autant de facteurs qui ont provoqué la pénurie de biens de consommation. La rareté créait le risque d'accaparement par des escrocs intéressés à faire des profits rapides sur le dos de la population en vendant ces produits sur le marché noir. Pour parer à cette menace, le gouvernement instaura en 1942 un système de rationnement qui limitait les quantités à acheter, mais assurait en revanche un minimum à tous. Par cette mesure, le gouvernement visait une

mobilisation des esprits en vue de l'effort de guerre, et une répartition équitable des denrées : les Canadiens devraient bien comprendre qu'ils ne pouvaient participer à la guerre « tout en continuant leurs activités ordinaires ».

Tous les membres de la famille recevaient un carnet ; celui-ci comprenait des coupons de différentes couleurs, indispensables pour acheter telle ou telle marchandise à une date précise. Il fallait apporter à l'épicerie les carnets de tous les membres de la famille pour obtenir la ration de chacun. Six carnets furent distribués de 1942 à 1946, et ils étaient habituellement valides pour une période de trois à six mois.

Le gouvernement établit le rationnement de l'essence le 1<sup>er</sup> avril 1942 : chaque automobiliste aurait droit à 25 gallons (113 litres) par mois, mais la ration fut abaissée à 10 gallons (45 litres) par mois le 1<sup>er</sup> avril 1943. La vitesse sur les routes fut réduite à 40 milles (65 km) à l'heure, les marchands ne purent livrer à domicile plus d'une fois par jour, il fut interdit de chauffer au mazout résidences et usines. Il fut décidé en 1942 de restreindre l'achat de pneus et de chambres à air neufs à ceux qui assuraient les services essentiels : médecins, ambulanciers, pompiers, policiers, propriétaires de

bennes à ordures ou d'autobus. D'autres pouvaient se procurer des pneus et chambres à air usagés et avaient droit au « rechapage » : taxis, juges, inspecteurs d'école, instituteurs de campagne... La rareté décupla l'activité des filous ; les vols de pneus se multiplièrent, alimentant le marché noir.

On suggéra à la population de restreindre sa consommation de sucre, mais devant la pénurie appréhendée, certains en profitèrent pour constituer des réserves ; le rationnement fut donc imposé le 1<sup>er</sup> mai 1942 à ½ livre par personne par semaine. Le sirop et le sucre d'érable furent à leur tour rationnés en septembre 1943. Le gouvernement demanda aux gens de réduire leur consommation de thé et de café, car l'approvisionnement était moins régulier. Devant le peu de résultats obtenus, le rationnement fut décrété le 3 août 1942 : chaque personne de 12 ans et plus aurait droit à une once de thé et à 4 onces de café par semaine, soit l'équivalent de 12 tasses.

D'autres mesures suivirent :

- Le rationnement du beurre fut instauré le 21 décembre 1942 : chacun se voyait attribuer une ration de 1/2 livre par semaine.
- Le rationnement de la viande fut établi le 1<sup>er</sup>

mai 1943 ; la raison invoquée fut que 40% de la production canadienne était expédiée outre-mer. Chacun eut droit à 2 livres (900g) de viande par semaine, les os compris, alors que la viande contenant plus de 50% d'os n'était pas rationnée, pas plus que la cervelle, le foie ou les rognons.

- La « Commission des liqueurs » émit en août 1943 des permis (vendus 50 sous) autorisant les consommateurs âgés de vingt ans et plus à acheter une bouteille de 40 onces d'alcool par semaine ; ces permis ressemblaient aux coupons de rationnement.
- La production d'automobiles particulières cessa en 1942 et ne reprit qu'en 1946.
- Les laveuses électriques et les aspirateurs furent introuvables à partir de l'été 1942 ;
- il fallait un permis pour acheter une bicyclette. Ce privilège fut réservé à ceux dont les services étaient jugés essentiels.
- La crème glacée devint rare à cause de la vente de produits laitiers à l'Angleterre.
- Les boissons gazeuses également à cause du rationnement du sucre ;
- le pain tranché disparut, tout comme les pains à hot-dogs et à hamburgers. Le glaçage des gâteaux fut interdit (sauf pour les gâteaux de noces).

## 5- La conscription

Tout le monde avait en mémoire la douloureuse expérience de la guerre de 1914-1918, alors que le gouvernement Borden avait décrété l'enrôlement obligatoire des célibataires de 20 à 35 ans en 1917. Cette décision avait profondément divisé le Canada. Les anglophones appuyaient cette mesure destinée à soutenir l'effort de guerre anglais, mais les francophones y étaient totalement opposés, car bien que prêts à défendre leur pays, ils ne voulaient pas se battre pour l'Angleterre.

Les rumeurs de guerre qui circulaient depuis 1936 firent resurgir le spectre de la conscription. C'est pourquoi Mackenzie King sentit le besoin de rassurer la population et il réitéra en septembre 1939 sa résolution de ne pas recourir à cette mesure, promesse renouvelée en juin 1940.

Néanmoins, il présenta au même moment un projet de loi lui permettant de mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires à la défense du Canada. L'opération fut appelée « enregistrement national » ; elle visait à dresser l'inventaire des ressources professionnelles du pays et établissait l'enrôlement pour le service militaire au Canada.

L'opération se déroula du 19 au 21 août 1940, non sans avoir provoqué la « course au mariage » le 14 juillet : c'est l'annonce de l'enregistrement qui est à l'origine de l'affaire. Le gouvernement annonça en effet le vendredi 12 juillet que les premiers appelés seraient les célibataires, alors que les hommes mariés seraient conscrits plus tard. Seraient considérés comme célibataires les hommes non mariés le 15 juillet, ce qui ne laissait que deux jours pour convoler. Le samedi, des milliers de couples prirent d'assaut les magasins pour se procurer des vêtements, des alliances, des fleurs... et remplirent les églises jusque dans la soirée du dimanche afin d'échanger leurs vœux.

Finalement, tous les hommes célibataires de 18 à 40 ans et les hommes mariés de moins de 30 ans durent subir un entraînement de quatre mois avant d'être affectés à divers postes au Canada. Un certain nombre de jeunes gens omirent de se présenter à l'entraînement ; d'autres utilisèrent des stratagèmes pour échouer à l'examen médical en avalant du parfum, des comprimés d'aspirine, en mettant du poivre dans leurs chaussettes... La GRC et la police militaire (les prévôts) furent chargés de traquer les réfractaires au service militaire ; ils pouvaient perquisitionner à toute heure et en tout lieu sans mandat, comme le permettait la Loi des

mesures de guerre, et arrêter sur-le-champ les délinquants. Ceux-ci étaient alors condamnés à une forte amende et emmenés dans un camp militaire pour suivre leur entraînement.

Mackenzie King subissait de plus en plus la pression des « conscriptionnistes », qui dénonçaient la faible participation du Québec à l'enrôlement volontaire. Menacé d'être destitué, le premier ministre n'avait guère d'alternative. C'est pourquoi la question de la conscription se retrouva dans le discours du trône du 22 janvier 1942, qui annonçait l'intention du gouvernement d'acquiescer « une complète liberté d'agir selon qu'il le jugera utile d'après les nécessités du moment ». En d'autres termes : la conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription.

Par conséquent, le premier ministre annonçait un plébiscite (référendum) qui permettrait à la population de se prononcer sur le sujet ; c'était une manœuvre habile qui déliait Mackenzie King de ses promesses antérieures et assurait que la mesure serait approuvée, sachant que les anglophones étaient largement en faveur de la conscription pour le service militaire outre-mer.

Le 27 avril 1942, le plébiscite permit aux citoyens

de répondre à la question figiolée par les stratèges du gouvernement : « consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire ? » Sans surprise, le **NON** obtint 71% des votes au Québec, mais le **OUI** l'emporta dans l'ensemble du Canada à 64%, car les anglophones majoritaires appuyaient la conscription.

Mais il allait s'écouler beaucoup de temps avant que des conscrits ne soient envoyés au front, car à l'exception du raid de Dieppe le 19 août 1942, le gros de l'armée canadienne serait mêlé aux combats seulement à partir de l'été 1943 en Italie. Contrairement à la croyance populaire, les conscrits n'ont pas constitué la masse des troupes envoyées au front, et les Québécois n'ont pas servi de chair à canon au profit de l'Angleterre. Ce n'est qu'à la toute fin de la guerre, en janvier 1945 qu'un petit groupe de conscrits (13 000) a été envoyé en Europe, qu'un tout petit nombre (2500) est allé au front, que soixante d'entre eux y ont laissé leur vie, sur les 44 893 Canadiens morts pendant les hostilités. Mackenzie King aura réussi à satisfaire les Canadiens anglais en imposant la conscription, et les Canadiens français en ne l'appliquant pas (ou si peu).

## 6- Les volontaires

Vu qu'il n'était pas question d'imposer la conscription pour le service outre-mer (avant 1942 à tout le moins), le gouvernement mit tout en œuvre pour attirer les recrues : appel au patriotisme, propagande dans les journaux, sketches à la radio. Les conditions pouvaient être attirantes pour un chômeur ou un petit salarié : le montant de la solde était de 1,30\$ par jour, auquel s'ajoutait un supplément pour les hommes mariés et pour les ouvriers qualifiés.

Il peut sembler surprenant que des jeunes gens se portent volontaires pour participer à un exercice aussi traumatisant que la guerre. Mais il s'en trouve toujours pour le faire ; les raisons qui les poussaient à s'enrôler se ramènent habituellement aux catégories suivantes :

- la recherche de l'aventure ;
- le goût de voir du pays ;
- l'ouvrage était rare, car en 1939, les effets de la crise se faisaient encore sentir ;
- certains se portaient volontaires (dans l'aviation par exemple) pour éviter d'être conscrits dans l'infanterie ;

- la famille comptait des militaires, un exemple à imiter ;
- les maigres salaires payés dans certaines entreprises incitaient certains à quitter leur emploi ;
- le fait qu'un groupe d'amis s'enrôlait pouvait pousser un jeune à les imiter ;
- les pressions exercées sur les conscrits par les officiers instructeurs pendant l'entraînement ;
- faire partie de la réserve pouvait inciter à «graduer» dans l'armée active.

Ce sont essentiellement ces volontaires qui participèrent aux opérations menées par l'armée canadienne ; les conscrits n'y prenant part que de façon marginale.

## **7- La participation de l'armée canadienne**

Ceux qui s'enrôlaient en parlaient rarement à leur famille avant de le faire, et ceux qui étaient mariés se gardaient bien de consulter leurs épouses. Celles-ci ne pouvaient que se résigner devant le fait accompli ; commençait alors pour elles la longue attente, assortie de l'espoir d'un retour prochain.

Les volontaires étaient alors dirigés vers des camps comme Valcartier ou Petawawa où ils subissaient un entraînement de plusieurs mois avant d'être envoyés outre-mer. Venait alors le temps des adieux à la famille et l'embarquement à Halifax à destination de l'Angleterre.

Un premier contingent de fantassins canadiens y débarqua le 17 décembre 1939, mais il allait se passer un bon moment avant que ces troupes ne soient jetées dans la mêlée. En attendant, les Canadiens participèrent à d'innombrables séances d'entraînement et furent affectés à la défense de l'Angleterre contre une éventuelle invasion. Les exercices fastidieux, le climat humide de l'Angleterre, l'éloignement de la famille, l'inconfort des camps, la nourriture peu appétissante (constamment du mouton) firent réaliser à plusieurs qu'ils s'étaient embarqués dans une drôle de galère. Question d'améliorer l'ordinaire, ils allaient acheter ou même chiper des fruits, des œufs, des volailles et même des bestiaux dans les fermes environnantes, avec le risque d'être punis s'ils étaient pris la main dans le sac.

Leurs concitoyens et leur famille n'oubliaient pas ces jeunes gens en exil. Leurs proches leur faisaient parvenir du courrier, des cigarettes, du chocolat,

des lames de rasoir, des articles de toilette... On organisa dans les entreprises des souscriptions qui permirent d'envoyer des cigarettes et autres « douceurs » aux employés de la compagnie en service actif.

La Légion canadienne, la Chambre de commerce, les Chevaliers de Colomb se mirent de la partie et on put envoyer aux soldats des cigarettes, du chocolat, de la gomme à mâcher, des gâteaux aux fruits, des pierres à briquet, des lacets, des colis à Noël. Les plus chanceux avaient une marraine de guerre qui correspondait régulièrement avec eux. Les liens ainsi créés eurent parfois d'heureuses conséquences, certains épousant leur marraine au retour de la guerre.

## **La RCAF**

La Royal Canadian Air Force fut mise à contribution dès le mois d'août 1940, alors que se déroulait la bataille d'Angleterre, au cours de laquelle l'aviation allemande bombardait les aérodromes et les stations de radar pour s'assurer la maîtrise des airs et préparer ainsi une invasion. À bord de leurs Hurricanes et de leurs Spitfires les Canadiens ont apporté leur contribution à la

victoire contre la Luftwaffe. Par la suite, les escadrilles canadiennes ont participé aux opérations de chasse et de bombardement dans les territoires occupés et en Allemagne même pour détruire les installations militaires de l'ennemi, ses usines et ses villes. Plus de 200 000 Canadiens ont servi dans la RCAF qui était devenue la quatrième force aérienne en 1945.

## **La RCN**

Les membres de la Royal Canadian Navy furent très tôt mêlés à la « bataille de l'Atlantique », alors que les Allemands tentaient de couper les lignes de ravitaillement de la Grande-Bretagne. Les navires canadiens escortaient les convois, tentaient de repousser les attaques des sous-marins et portaient secours aux équipages des navires torpillés, dans les pires conditions et par tous les temps. Des navires canadiens participèrent au raid de Dieppe, au débarquement de Sicile et au débarquement de Normandie. Avec des effectifs qui dépassaient 100 000 en 1945, la marine canadienne avait eu à déplorer la perte de 2024 matelots et officiers.

## **Hong Kong**

La participation aux hostilités débuta pour l'infanterie canadienne à la fin de 1941 ; 2 160 soldats quittèrent le Canada en octobre pour soutenir la garnison anglaise de Hong Kong, menacée par les Japonais. Le contingent arriva bien à destination, mais la foudre s'abattit sur la garnison de Hong Kong le 21 décembre 1941 : 100 000 soldats japonais eurent tôt fait de s'emparer de la place défendue par 20 000 Britanniques et Canadiens. Commençaient alors pour les vaincus une captivité marquée par les privations, les mauvais traitements et les humiliations de toutes sortes. Pas de colis de la Croix-Rouge pour eux : le Japon n'avait pas signé la convention internationale relative aux prisonniers de guerre.

## **Dieppe**

Le 19 août 1942 eut lieu la première opération militaire importante sur le front ouest depuis la défaite de la France en juin 1940. 6 100 soldats dont 4 963 Canadiens s'embarquèrent au sud de l'Angleterre à destination de Dieppe, en France occupée. Le but du raid n'était certes pas de chasser les Allemands de France, mais plutôt de sonder les défenses ennemies et d'en tirer des leçons pour un débarquement futur ; c'est du moins la justification

qu'on donna après coup. L'effet de surprise ayant été annulé par un accrochage avec une patrouille allemande, les soldats qui débarquèrent vers 5 heures du matin furent accueillis par un feu nourri et eurent peu de chances de prendre réellement pied dans la ville. L'ordre de rembarquer fut donné vers 11 heures, mettant un terme à la journée la plus désastreuse de l'histoire de l'armée canadienne : 907 soldats furent tués, 617 blessés et 1 946 furent faits prisonniers. Les Fusiliers Mont-Royal faisaient partie du raid sur Dieppe ; ils étaient en réserve, mais débarquèrent quand même et certains éléments pénétrèrent dans la ville.

## **L'Italie**

L'armée canadienne participa aux opérations terrestres à partir de l'été 1943 ; c'est en effet le 10 juillet 1943 que la première division canadienne, sous commandement britannique, participait au débarquement allié en Sicile. Les vingt mois qui suivirent furent marqués par de durs combats contre les Allemands bien décidés à vendre chèrement leur peau. La campagne fut longue et coûteuse en raison du relief accidenté du pays, qui permettait aux Allemands d'établir de solides positions défensives. San Leonardo, Casa Berardi, Ortona,

Rimini, autant de combats où les Canadiens se signalèrent au prix de lourdes pertes (6000 morts et 25 000 blessés). Les troupes canadiennes furent transférées sur le front ouest en février 1945.

### **Au Nord-ouest de l'Europe**

Le 6 juin 1944 avait en effet eu lieu le débarquement de Normandie, marquant le début de la phase décisive de la guerre. C'est à partir de cette date que les Canadiens ont subi la plupart de leurs pertes, comme en témoignent les cimetières militaires canadiens en Normandie. 14 000 Canadiens participèrent au Jour J, chargés de la plage Juno au centre du secteur britannique, sur 8 km de côte.

Ils débarquèrent à Saint-Aubin, Bernières et Courseulles, avec comme objectif de s'emparer de Caen. La bataille dura un long mois, jusqu'au 9 juillet, face à la résistance des chars et de l'artillerie allemande. Les Canadiens libérèrent Caen, Falaise et Argentan avant de se voir confier la mission de « nettoyer » les ports de la Manche. Canadiens et Anglais poursuivirent vers l'est les restes de l'armée ennemie ; les Canadiens filèrent vers la Manche, via Rouen. Selon un soldat des

Fusiliers Mont-Royal, « Les Français étaient heureux à en pleurer en nous voyant arriver et surtout en constatant que nous parlions français. »

## **Les ports de la Manche**

Le 2<sup>e</sup> Corps s'élança vers la Somme et vers les bases de lancement des V1 ; la 2<sup>e</sup> Division occupa Dieppe, lieu du raid de 1942. Les Britanniques capturèrent Anvers, mais l'ennemi occupait toujours les îles hollandaises de l'estuaire, et empêchait les Alliés d'utiliser le port. Les Canadiens capturèrent le port de Boulogne en septembre.

## **Le nettoyage des Bouches de l'Escaut**

L'automne 1944 fut marqué par de durs combats à la frontière de la Hollande pour dégager l'Escaut. L'objectif était d'utiliser le port d'Anvers afin d'acheminer les renforts destinés à capturer la zone industrielle de la Ruhr, mais l'estuaire de l'Escaut (70 km), qui relie Anvers à la Mer du Nord, était toujours aux mains de l'ennemi. Il fallait réduire au silence l'artillerie allemande installée sur les îles de Walcheren et du Beveland. En octobre, par des assauts terrestres et amphibies, les Canadiens

s'emparèrent des deux îles et toute résistance cessa le 8 novembre.

## **L'offensive du Rhin**

Fin novembre, les Canadiens s'installèrent dans le saillant de Nimègue et y passèrent trois mois à effectuer des patrouilles et à participer à des combats dans la boue et la neige fondante. Il fallut ensuite nettoyer la rive gauche du Rhin ; donc s'emparer de la Reichswald, détruire la ligne Siegfried, préparer la traversée du Rhin. La dernière mission de l'armée canadienne fut de libérer les Pays-Bas, qui étaient au bord de la famine. Enfin, les forces allemandes des Pays-Bas capitulèrent le 5 mai, marquant la fin des combats pour l'armée canadienne. Au-delà d'un million de Canadiens s'étaient enrôlés, plus de 700 000 avaient été envoyés outre-mer, ce qui constituait une contribution fort honorable pour un pays de la taille du Canada.

## **La victoire**

Le débarquement de Normandie le 6 juin 1944 marqua le début de la fin pour l'armée allemande, prise entre deux feux : les Américains, les Anglais

et les Canadiens à l'ouest, et les Soviétiques à l'est. Les durs combats livrés en 1944 et 1945 ne pouvaient que retarder l'inévitable défaite : le 7 mai 1945, les Allemands capitulèrent à Reims, et la reddition fut acceptée le 8. Partout dans le monde, l'annonce de la victoire fut saluée avec allégresse et soulignée par toutes sortes de manifestations populaires.

## **8- Le retour à la vie civile**

Les soldats furent dès lors rapatriés au Canada, mais pas assez rapidement au goût de certains : les 30 000 militaires canadiens stationnés à Aldershot (Angleterre) avaient le mal du pays et attendaient leur tour pour rentrer ; ils en avaient assez de la vie monotone du camp, de la nourriture exécrationnelle, des pratiques douteuses des marchands locaux. Le 4 juillet 1945, ils prirent la ville d'assaut, renversèrent des voitures et saccagèrent les commerces. Les autorités réagirent en tentant d'accélérer le rapatriement selon la disponibilité des navires; mais il fallut tout de même attendre janvier 1947 avant que tous les soldats canadiens ne soient rentrés au pays.

Retrouver un travail régulier et réintégrer la vie

civile n'étaient pas une mince affaire pour des militaires qui avaient expérimenté un tout autre genre de vie pendant plusieurs années parfois. Il faut dire que le gouvernement ne se montra pas ingrat envers les volontaires ; ils eurent droit à une allocation vestimentaire de 100\$, à un examen médical complet et aux traitements gratuits pendant un an. Des bourses furent octroyées à ceux qui voulaient apprendre un métier ou poursuivre des études. Des crédits de réadaptation de 15\$ pour chaque mois de service outre-mer furent octroyés : un militaire ayant servi un an au Canada et trois ans outre-mer, marié et père de deux enfants recevait 1 041,97\$ ; à une époque où le salaire hebdomadaire moyen ne dépassait pas 20\$. Il bénéficiait en outre d'un crédit de 650\$ pouvant servir à acheter une maison, des meubles, des outils ou un commerce.

Un autre avantage était de pouvoir récupérer avec droit d'ancienneté l'emploi qu'ils occupaient avant la guerre, ce qui était sans doute la moindre des choses. Qui plus est, ils avaient la priorité quand ils postulaient à un emploi dans les agences ou ministères fédéraux, et c'est ainsi que plusieurs furent embauchés comme fonctionnaires, facteurs ou postiers. Réintégrer un emploi ne constituait qu'un des défis qu'avait à affronter le démobilisé :

retrouver une vie normale en était un autre. Reprendre la vie commune avec un conjoint qu'on n'avait pas vu depuis des années ne fut sans doute pas une mince affaire pour les soldats et leurs épouses ; d'ailleurs certains avaient perdu leur place dans le cœur de leur bien-aimée et divorcèrent peu après leur retour. En effet, la priorité à l'emploi était acquise, mais la loi n'allait pas « jusqu'à garantir au vétéran de « réintégrer » dans le cœur de sa petite amie si celle-ci en juge autrement ». Certains militaires ne purent pas retrouver leurs familles immédiatement, parce qu'ils furent hospitalisés pendant des mois pour se remettre de blessures physiques ou psychologiques (« shell shock »). Chez plusieurs, les séquelles psychologiques allaient prendre des années à s'atténuer, comme dans le cas des soldats rapatriés des camps japonais, où ils avaient été victimes de sévices particulièrement cruels.

## **9- Conclusion**

Même si la participation du Canada se fit sur une base volontaire, il aurait été difficile d'imaginer un autre scénario, car le Canada anglais ne pouvait imaginer que le Canada reste neutre pendant que la mère-patrie était menacée de destruction. Dans un

contexte de guerre totale, il n'est pas un aspect de la vie publique et privée qui n'ait été influencé par ce qui se passait outre-mer. Les sacrifices demandés à la population, la mobilisation des ressources en fonction de la guerre, l'enrôlement de centaines de milliers de volontaires et de conscrits, tout cela représentait un coût humain et financier difficile à mesurer. Mais tant d'efforts finirent par payer : la victoire fut acquise en 1945 ; dans la mesure de ses moyens, le Canada aura fourni un apport non négligeable à la victoire alliée.

Cette époque extraordinaire a laissé chez les contemporains des souvenirs ineffaçables. Certains affirment depuis lors que la guerre avait permis de sortir de la crise et signifié la prospérité pour le Canada, à cause des nombreux emplois créés par l'enrôlement, l'industrie de guerre et l'augmentation de la production agricole et industrielle afin de répondre aux besoins de l'armée et des Alliés. Il y a cependant un revers à cette prospérité factice ; en premier lieu, le gouvernement ne put financer ses opérations qu'en augmentant les impôts et en empruntant par le biais d'Obligations de la Victoire. Ensuite, produire des engins de guerre n'entraîne aucun enrichissement, étant donné que ce sont des instruments de destruction. Pareillement, enrôler, entraîner, entretenir des centaines de

milliers de soldats, qui essentiellement ne produisent rien, payer des pensions aux anciens combattants, aux invalides et aux veuves de guerre, tout cela impose de lourdes charges au pays pendant des décennies. Ceci sans mentionner la perte de 45 000 hommes et les souffrances endurées par les 55 000 blessés...

# Avant-propos

Étant donné l'état lamentable de l'enseignement de l'histoire au Québec, il est très possible que certains lecteurs putatifs du mémoire de Raoul Corbeil, le soldat anonyme du titre, n'aient qu'une vague impression de l'ensemble des guerres que se sont livrées la majorité des peuples de la terre entre 1935 et 1949, incluant les guerres civiles d'Espagne (1936-1939) et de Chine (1935 -1949). Les Japonais ont envahi la Chine et en ont occupé les principaux centres jusqu'à leur reddition générale le 2 septembre 1945, décidée non pas par une défaite aux mains des Chinois mais par les coups atomiques portés par les États-Unis. L'Allemagne hitlérienne (c'est-à-dire gouvernée par les partisans d'Adolf Hitler) a envahi la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Norvège, la France et la Russie (l'Union soviétique, à l'époque), avant de succomber aux invasions simultanées des États-Unis, de l'Empire britannique, de la France, et de l'Union soviétique ; cette lutte, cette saga, dura de 1938 à 1945. L'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie ont combattu aux côtés de l'Allemagne. Ces guerres ont mobilisé plus de 100 millions de combattants, dont 15 millions de morts et peut-être 30 millions de blessés. Des non-combattants sont

morts aussi par millions, peut-être 100 millions, incluant les 5 ou 6 millions de Juifs délibérément tués par les équipes d'extermination allemandes, 10 ou 12 millions de Chinois massacrés ou affamés par les Japonais, et les 20 millions, environ, de citoyens soviétiques morts pour toutes sortes de raisons pendant la guerre avec l'Allemagne. Notre époque est relativement paisible, mais les pacifismes actuels ont été rendus possibles par les efforts et les sacrifices des combattants dont l'auteur de ces mémoires fait partie. Les frontières ont été stabilisées, les déséquilibres économiques ont été aplanis, et les ambitions impériales ont été émoussées.

Les Américains ont produits, et produisent encore, des films racontant les exploits de leurs soldats pendant la Deuxième guerre mondiale. Même des catastrophes humiliantes comme la destruction de la flotte du Pacifique sont transformées en gestes à la gloire du soldat américain. L'honnête homme qui se déplace pour voir ces films, même des excellents comme **Il faut sauver le soldat Ryan**, serait pardonné s'il en venait à la conclusion que les Américains ont porté le poids principal de la guerre. Cependant, cette vision ignore le rôle essentiel de l'Union soviétique, principal vainqueur de l'Allemagne, mais encore passe-t-elle sous

silence l'action des autres armées actives sur le front occidental de juin 1944 à mai 1945. En plus des armées de la France Libre et des contingents polonais, il y avait une puissance majeure en lutte contre les Allemands : l'Empire britannique. Le film sur le soldat Ryan laisse l'impression que le débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, était une opération exclusivement américaine. Il est vrai que les généraux, la population et les historiens britanniques oublient eux aussi que les forces britanniques comprenaient des Canadiens. L'historien militaire Liddell Hart, par exemple, discute les opérations sur le front Nord-Ouest en parlant uniquement des forces britanniques (B. H. Liddell Hart, **History of the Second World War**, G.P. Putnam's Sons, New York, 1970).

En réalité, trois des six divisions qui débarquèrent ce jour-là étaient des forces impériales. Une de ces divisions était canadienne, la 3<sup>e</sup> division d'infanterie, composée des régiments de Winnipeg, des Regina Rifles, des Queen's Own Rifles et North Shore. Cette division serait la première de cinq qui participeraient à la campagne contre l'Allemagne. Près de 200 000 Canadiens formeraient la Première Armée canadienne commandée par le général Crerar, intégrée au 21<sup>e</sup>

groupe d'armée commandé par le maréchal Montgomery. Puisque la chose militaire intéresse peu le citoyen canadien, la mémoire collective a oublié que cette armée a été chargée d'une mission précise qui lui imposa des combats difficiles dans un terrain carrément impropre aux opérations militaires, selon l'État-major belge. L'instruction du maréchal Montgomery, le 3 septembre 1944, résumait en quelques mots cette mission

L'Armée canadienne nettoiera le littoral, puis restera sur place dans le secteur Bruges-Calais jusqu'à ce que l'évolution de la situation logistique en permette l'utilisation plus loin en avant. (Stacey, 1966)

L'armée canadienne devait donc tenir l'aile gauche de la ligne alliée et libérer les ports de la côte pour permettre leur usage pour le ravitaillement des armées alliées. Ce faisant, elle devait aussi détruire les bases de missiles desquelles les Allemands lançaient des V-1, les ancêtres de nos missiles de croisière, sur l'Angleterre.

A partir du mois d'octobre 1944, l'armée canadienne reçut une mission d'une importance capitale pour le ravitaillement. Le 16 octobre 1944, le maréchal Montgomery émettait une directive qui

disait, entre autres :

1. Il est indispensable à la cause alliée de pouvoir utiliser librement le port d'Anvers et de l'utiliser bientôt...

4. [L'armée canadienne] concentrera toutes les ressources disponibles sur les opérations destinées à nous permettre d'utiliser librement le port d'Anvers. (Stacey, 1966).

Cette mission était certainement une des plus difficiles de celles des armées alliées. Le Haut-commandement allemand, dirigé par des hommes aussi sagaces que le maréchal von Runstedt, savait parfaitement que le dégagement de l'Escaut et la possibilité pour les Alliés d'utiliser le port d'Anvers raccourcirait la ligne de ravitaillement de ceux-ci et leur rendrait possible une attaque directe au cœur de l'Allemagne industrielle, la Rhénanie. Les armées se battaient dans des régions inondées dans lesquelles il n'y avait parfois qu'une route partiellement immergée pour permettre l'attaque. Toute possibilité de manœuvre était exclue et les combats devenaient des attaques frontales contre des ennemis retranchés.

L'armée canadienne participa aussi à des

offensives difficiles dans l'île de Walcheren, dans la forêt du Hochwald, dans le nord des Pays-Bas et en Rhénanie. L'auteur du mémoire que vous allez lire était soldat dans le régiment des Fusiliers Mont-Royal, faisant partie de la 6<sup>e</sup> brigade d'infanterie de la 2<sup>e</sup> division. Ce régiment a participé à presque toutes les grands offensives de l'armée canadienne. L'auteur raconte sa participation à ses opérations à cinquante ans de distance. On peut regretter qu'il n'ait pas noté plus tôt ses souvenirs, mais il nous explique un peu pourquoi au début de son texte : on souhaite oublier de telles expériences, pas les ressasser. Après tant d'années, il ne situe pas toujours ses propres actions dans le contexte général, mais ce fait est en soi intéressant d'un point de vue historique. Le soldat perd rapidement le sens du temps et même de l'espace, nous dit l'auteur, ce qui est une leçon importante pour l'historien qui utilise des mémoires trop bavards parce que possiblement surtout imaginaires.

Sur seize bataillons francophones qui étaient au Québec, en 1940, cinq seulement furent choisis comme unités combattantes, tandis que sur les six bataillons anglophones du Québec, cinq furent envoyés au combat. L'auteur du mémoire semble

parfois peu conscient de la réalité québécoise, ou canadienne-française, pour son impact sur sa vie de soldat. Il semble prendre conscience de cet aspect du Canada après la guerre, tel qu'il en témoigne dans la dernière partie de son texte. Pourtant, les régiments québécois se distinguent autant comme représentants de la société distincte, comme nous disons aujourd'hui, que dans leurs actions.

Pendant la guerre, on démembrait les bataillons restants pour les transformer en renforts, ou bien, on les utilisait au Canada. Ces unités accomplirent des tâches diverses : le régiment de Joliette et le régiment de Saint-Hyacinthe attendirent les Allemands de pied ferme à Terre-Neuve, tandis que les Fusiliers du Saint-Laurent montèrent la garde en Gaspésie.

On ne peut faire un bilan exact qu'avec les unités identifiées comme francophones (tout en rendant hommage aux dizaines de milliers de Canadiens français qui combattirent dans les unités de langue anglaise) :

1. Les Fusiliers Mont-Royal, rattachés à la deuxième division d'infanterie canadienne. Ces unités sont stationnées dans le nord de l'Angleterre dès 1939 jusqu'à 1941. Puis,

après un séjour en Islande, les Fusiliers Mont-Royal sont envoyés dans la boucherie de Dieppe, le 18 août 1942. Ensuite, ils participent, en tant que réserve, au débarquement de Normandie. Le 20 juin 1944, on les lance dans la bataille de Caen contre une division blindée allemande, la *12<sup>e</sup> SS Panzergrenadier*, particulièrement coriace. Les Fusiliers vainquent l'ennemi après un combat féroce. Ils participent dans la campagne du Nord-Ouest, dans la bataille de Rhénanie et dans les combats de Cleves-Wessel, en février 1945. Ce régiment a souffert de pertes lourdes : 365 tués et 1043 blessés (dont l'auteur).

2. Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment. Cette unité a toujours été considérée comme un régiment d'élite. Faisant partie de la 2<sup>e</sup> Division d'infanterie canadienne, elle fait la guerre en Italie. Le 22<sup>e</sup> participe dans la bataille d'Agora, 3-6 août 1943. Au cours de ces combats, la compagnie C, dirigée par le capitaine Paul Triquet, originaire de la ville de Québec, se distingue à Casa Berardi : elle se tient aux Allemands en contre-attaque pendant trois jours. Le capitaine Paul Triquet y gagne la Victoria Cross qu'il reçoit des mains du roi lui-même. Ensuite,

après avoir combattu à Monte Cassino, en décembre 1943, où les troupes fondent comme beurre au soleil, le 22<sup>e</sup> finit par percer la ligne Hitler, non sans mal, en mai 1944, à Pontecorvo et termine la guerre en Italie du Nord. Les combats meurtriers que le régiment a menés ont coûté au 22<sup>e</sup> 293 tués et 1282 blessés.

3. Le Régiment de la Chaudière n'est en opération qu'à partir de 1944. Il débarque en Normandie, monte vers la Belgique, en appui. Le régiment participe à la bataille de Rhénanie (prise de Tuschen Wald, le 21 mars 1945) et va terminer ses combats dans les Pays-Bas, à Yassel, au milieu de marais et de terrains inondés. Bilan du régiment de la Chaudière : 212 tués et 793 blessés.
4. Le Régiment de Maisonneuve faisait partie de la 5<sup>e</sup> brigade de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie canadienne. Lors du débarquement de Normandie, ce régiment participe à la féroce bataille de la poche de Falaise (fin juillet), à celle des bouches de l'Escaut et à la prise de Walcheren, le 2 novembre 1944. Le Maisonneuve participe également à la bataille de Rhénanie. Bilan des opérations : 214 tués et 778 blessés.

5. Le Régiment de Hull, quant à lui, fait une guerre pour le moins originale. Fin 1943, ce régiment est envoyé dans les îles Aléoutiennes, entre l'Alaska et le Kamchatka. Dans cet archipel où la banquise, qui dure neuf mois, n'est remplacée que par le brouillard, il passe son temps à embarquer et à débarquer quand les intempéries le permettent. Chaque fois que les Canadiens se préparent à attaquer les Japonais, ceux-ci partent sur l'île suivante. Un jour, seulement six heures séparent le départ des Japonais et l'arrivée des Canadiens, qui peuvent apercevoir l'ennemi à la jumelle. Pourtant, malgré les apparences, l'opération Pacifique non seulement empêche les forces nippones d'attaquer le continent américain, mais elle permet de les cerner dans la partie nord, et de leur faire craindre à leur tour une invasion.
6. Il faut citer quelques régiments anglais de titre qui comprennent en fait un grand nombre de Canadiens français. Par exemple le Sherbrooke Fusilier Regiment, de la 27<sup>e</sup> brigade blindée, comprend 65% de Canadiens français. Ce régiment fait campagne en Normandie, dans le Nord de l'Europe et participe à la bataille de Rhénanie. On peut

dire de même sur le régiment Three Rivers Regiment (5<sup>e</sup> Division britannique). On y trouve un bon lot de Canadiens français. Ce régiment combat en Italie. Comble d'ironie, au Royal Black Watch of Canada, régiment écossais, avec un bag-piper en tête, l'une des unités les plus distinguées, on retrouve 20% de Canadiens français enjuponnés !

7. Il a eu aussi des unités d'artillerie bilingues, dont le 4<sup>e</sup> Régiment d'artillerie qui s'est battu dans le Nord-Est de l'Europe.

(D'après Le Mémorial du Québec, tome VI, 1939-1952, les Editions du Mémorial Inc. 666 ouest, rue Sherbrooke (1608), Montréal H3A 1E7, 1979.)

## **Chronologie des Fusiliers Mont-Royal pendant la période décrite par l'auteur**

**1944**

(6 juin) Les forces armées alliées débarquent en Normandie.

(7 juillet) Le Régiment débarque à Courseulles-

sur-Mer (France).

(13 juillet) Le Régiment enregistre ses trois premières pertes : un tué en sautant sur une mine (Roger Germain) et 2 blessés par des balles de francs-tireurs.

(20-30 juillet) Le Régiment attaque les fermes de Beauvoir et de Troteval, à environ un kilomètre de Verrières, puis s'empare de Verrières près de Caen ; au cours de ces affrontement, le Régiment perd 17 officiers, 28 sous-officiers et près de 100 soldats tués, blessés, portés disparus ou faits prisonniers.

(14 août) Début de la Bataille de la Commanderie.

(17 août) Le Régiment entre à Falaise.

(31 août) Le Régiment entre à Rouen.

(1 septembre) Le Régiment entre à Dieppe.

(8 septembre) Le Régiment entre en Belgique pour s'emparer de Furnes, puis de La Panne.

(26 septembre) Le Régiment s'empare de Lotchenberg.

(4 octobre) Prise de Kappellen.

(23 octobre) Prise de Nederheide.

(26 octobre) Prise de Waards.

(3 novembre) Le Régiment traverse le canal Léopold et le canal Beveland. La Belgique est libérée.

(Novembre) Le major Jacques Dextraze est

promu au grade de lieutenant-colonel et remplace le lieutenant-colonel Paul Sauvé à la tête du Régiment ; Sauvé retourne occuper son siège de député à Québec. L'auteur mentionne le col Dextraze a quelque reprises dans son mémoire.

## 1945

- (10 février) Traverse de la Reichwald en direction de Kalkar.
- (26 février) Opération Blockbuster conjointement avec les Cameron Highlanders, le 1 Régiment canadien d'auto-mitrailleuses, le South Saskatchewan Regiment, les Fusiliers de Sherbrooke et le Fort Garry Horse Regiment ; le Régiment compte 12 tués lors de cette opération mais atteint son objectif situé à l'est de l'axe Kalkar-Uden.
- (28 février) Le Régiment quitte Kapellen et s'enfonce dans la forêt du Reichwald.
- (17 mars) Prise de Beilen, Pays-Bas. (Première semaine d'avril) Traverse du Rhin et avance vers Groningue.
- (10 avril) Attaque de Beilen ; le Régiment fait 800 prisonniers dont 60 officiers.
- (29 avril) Le Régiment perd 7 hommes à

Munderloch.

(30 avril) Le Régiment entre à Oldenburg.

(8 mai) L'Allemagne capitule

# Prologue : La vie avant l'armée

Puisque mes petits-enfants, et même mes arrière-petits-enfants si on se rend là, voudront sans doute un jour savoir ce que j'ai fait pendant la Deuxième guerre mondiale, je veux essayer de le leur raconter de mon mieux. Il y a des grands trous dans mon histoire, car il y a plus de cinquante ans que je m'efforce d'oublier.

Heureusement, ou malheureusement, je n'ai pas réussi à oublier tout ce que je voulais oublier. On a déjà dit quelque part qu'on donnait une drogue ou je ne sais quoi aux soldats pour qu'ils puissent tuer dans l'indifférence. Je sais par expérience que c'est faux. J'ai tué des soldats ennemis et j'ai vu mes amis et confrères tués et je peux affirmer que cela fait toujours quelque chose. Cela fait quelque chose aussi de voir des villes et des villages construits péniblement par les siècles détruits dans une heure de combats. Je suis aussi de tempérament assez pacifique. J'ai peut-être péché par excès de pacifisme, dans certains cas où j'aurais dû être plus violent. La seule fois que je me suis battu à l'école, c'est quand un grand groupe de gars ont voulu me

faire du mal, alors je me suis battu comme un diable. Mon père m'a dit, Tu mènes les chevaux par la confiance, et je pense que c'est ainsi qu'il faut mener les hommes. J'ai élevé trois fils et je crois ne pas avoir frappé plus d'une fois. La guerre me semble bizarre. Au fond, c'est comme une pièce de théâtre dans laquelle chacun joue son rôle. C'est peut-être le sens du devoir que j'ai appris sur la ferme paternelle, où on devait faire convenablement ses tâches, sans donner d'excuses, qui m'a permis de faire la guerre efficacement. Mais je ne réussis pas à trouver une logique dans cette guerre, ou dans celles qu'on fait aujourd'hui. C'est surtout pour cela que je n'ai pas une mémoire très exacte des lieux et des dates. La seule conclusion à laquelle j'arrive, c'est que personne ne gagne les guerres, sauf peut-être les grandes entreprises qui ont fait leurs profits avec le matériel de guerre.

Le plus étrange de l'histoire est sans doute le fait que rien ne m'obligeait à servir sur le front européen. La future grand-maman et moi avions décidé de nous marier en juillet 1940. Mais une loi a été passée par le parlement du Canada, disant que les hommes mariés après le 30 juin 1940 seraient considérés comme célibataires et seraient donc sujets à l'enrôlement. Durant l'été 1940, je travaillais à Belleterre, au Québec, dans une mine

d'or. J'ai reçu une convocation de l'Armée canadienne, et je me suis présenté pour mon examen médical. Le médecin m'a donné une classification 4F, inapte au combat, à cause de mon bras défectueux suite à un accident avec une faucheuse à la ferme, quand j'avais 16 ans. Nous nous sommes donc mariés, le 12 octobre 1940, avec mon père et ma belle-mère comme témoins, dans la cathédrale de North Bay, en Ontario, le père Humphrey officiant. Je demeurais convaincu que je n'aurais jamais à faire de service militaire. Ce fut un mariage très modeste et même secret, car à cette époque une femme mariée ne pouvait pas enseigner et Gertrude ne voulait pas abandonner sa profession. Nous avons loué un chalet en bois rond avec un foyer en pierres de champs, près du Lac Nippissing. Nous avons fait un souper de noces avec une perdrix rôtie, un pot de mayonnaise et une bouteille de vin. Nous allons fêter notre soixantième anniversaire de mariage en 2000 et je me souviens de cela parfaitement.

J'ai continué à travailler à la mine d'or jusqu'en mai 1942, quand nous avons déménagé à North Bay, où nous nous étions mariés.

Peu après, je fus de nouveau convoqué par l'armée, et cette fois-ci je fus classé A-1, c'est-à-dire en

parfaite condition physique et apte à tout le travail militaire, y compris, naturellement, le combat. D'autres classifications rendaient aptes au service, sans le combat : avec une classification de A2 ou A3, par exemple, on devenait chauffeur de camion ou commis. La loi distinguait les soldats du service actif, qui acceptaient de combattre partout dans le monde, nous disions les actifs, et les soldats de la réserve, qui n'étaient tenus qu'au service sur le sol canadien. Je n'avais pas l'intention de me porter volontaire pour le service actif, car j'étais marié.

## **L'entraînement**

J'ai fait mon premier entraînement à Cornwall, en Ontario. Cet entraînement de base a duré deux mois. Une bonne partie du temps était consacré à l'exercice : gauche, droite, pendant des heures. Il fallait apprendre à s'identifier par section, peloton, compagnie, et régiment, en ordre croissant. La section était notre unité de base. Elle était commandée par un caporal, secondé par un lance-caporal, et comprenait cinq fusiliers, une mitrailleuse, et un mortier, avec leurs servants. Au combat, cela devenait beaucoup plus simple : j'ai plus tard commandé une section composée de moi-même et quatre soldats. Un peloton comprenait trois

sections, et était commandé par un lieutenant ou un sergent, avec un ou deux sergents pour assister. La compagnie comprenait quatre, cinq, ou six pelotons, et était commandée par un capitaine, parfois un major pour la première compagnie du régiment, assisté d'un ou deux lieutenants, un sergent-major, le sergent le plus ancien, et quelques sergents supplémentaires. Un régiment comprenait quatre ou cinq compagnies, ainsi que des sections d'artillerie, de communication, et d'autres soutiens.

Pendant notre entraînement, les officiers et les actifs rendaient la vie difficile aux recrues. Pendant mon entraînement, et mon séjour au Canada, on m'a appelé sans-cœur, peureux, rat-de-cale, rat d'égout. Il ne fallait pas répliquer, sinon on paradait devant le colonel Larose. Il demandait, Qu'avez-vous à dire ? Si on ouvrait la bouche, il disait, Taisez-vous ! On nous donnait aussi les tâches les plus pénibles.

Après l'entraînement de base à Cornwall, on m'a envoyé au camp de Valcartier, au Québec. Ici, on a formé le régiment de Hull, comme la ville. Je me souviens du froid intense et de la neige. Notre entraînement c'est poursuivi, avec une formation plus avancée. Nous avons appris à utiliser les moyens de communication, comme la radio. Nous

avons appris à donner les premiers soins. Nous avons fait beaucoup d'exercice physique, des grandes marches, du ski, et de la raquette. Surtout, nous avons appris à utiliser nos armes. Nous avons maîtrisé le fusil-mitrailleur Bren, standard des troupes de l'Empire britannique, une arme très efficace. Nous avons pratiqué l'usage des différentes grenades, la grenade lacrymogène, la grenade à concussion, et la grenade pomme de pin, HE pour High Explosive. L'arme la plus intéressante fut sans doute la mitrailleuse Sten, qui a l'air d'un bout de tuyau replié, mais que j'ai beaucoup appréciée dans les combats de maison à maison. En février 1943, nous sommes partis pour Vernon, en Colombie-Britannique. Je fus frappé par le changement de climat : la montagne était belle, il faisait tout le temps soleil, et il n'y avait ni neige ni froid.



**Mitrailleuse Sten**

A Vernon, un lieutenant, dont j'ai bien sûr oublié le nom, m'a raconté que notre sergent devait suivre le cours pour devenir officier, un cours de six mois à

Nanaimo, en Colombie Britannique. Mon carnet de soldat indiquait que j'avais un quotient intellectuel très élevé, et que je pourrais donc moi aussi suivre ce cours, mais à la condition de me porter volontaire pour le service outre-mer, de signer actif. Je ne veux pas te vendre un piano, me dit-il, mais la machine est en marche et bientôt les soldats n'auront d'autre choix que de servir outre-mer; le cours dure six mois, la guerre pourrait être finie, et, de toute façon, vaut mieux être officier que soldat. J'ai acheté le piano. J'ai signé actif. Deux semaines plus tard, je me suis retrouvé sur le paquebot *Empress of Scotland* en route pour l'Angleterre. Que faut-il conclure sur mon fameux QI ?

Je n'ai pas vu le lieutenant sur le navire, car je l'aurais jeté à l'eau.

## **En route pour l'Europe**

Le voyage fut assez agréable. Je n'ai pas eu le mal de mer, la nourriture était bonne, et la bibliothèque était pleine de bon livres. Le navire s'appelait à l'origine *Empress of Japan*, mais on l'avait rebaptisé pour les raisons qu'on imagine. A ce stade de la guerre (1943) la plupart des navires traversaient l'Atlantique en convoi, escortés par des

navires de guerre par crainte des sous-marins allemands. Mais l'Empress était trop rapide pour faire partie d'un convoi, alors nous avons traversé tout seuls, comme un moustique en plein milieu de l'océan. Nous étions trop petit, aucun sous-marin ne nous aurait trouvé. La traversée dura ainsi quatre ou cinq jours. J'ai débarqué à Gourock en Ecosse, sous une pluie torrentielle, un vrai déluge.

D'ailleurs, je me souviens qu'il pleuvait presque tout le temps dans le nord de l'Angleterre, où l'on nous avait transportés. Nous nous sommes installés dans des tentes toutes détrempées. J'ai mangé pendant des mois du mouton : pas de l'agneau, du vieux mouton, avec des choux de Bruxelles. J'avais fait de la motocyclette, alors ma première affectation fut Despatch Rider, DR, coureur de combat ou estafette. Je devais transporter sur ma moto les messages officiels et tout le courrier pour ma compagnie, ou pour le régiment. C'était agréable de voyager sur les routes anglaises, assis sur ma petite moto Norton, en n'oubliant pas de rouler à gauche, évidemment !



## **L'auteur avec d'autres motards de son unité**

Avant notre arrivée, le célèbre régiment des Fusiliers Mont Royal (FMR) avait subi d'énormes pertes, alors on a dissout le Régiment de Hull, et on nous a intégré aux FMR. Je me suis retrouvé avec ce régiment en Belgique. A cause de ma blessure au bras, qui m'avait valu quelques années plus tôt ma classification 4F, je ne pouvais tirer normalement avec un fusil, alors j'ai reçu une mitraillette Sten, que j'avais appréciée à l'entraînement, et que j'apprécierais encore plus au combat. Tout de suite après mon arrivée, le régiment est avancé aux Pays-Bas.

## **Premières opérations**

J'ai fait ma première patrouille dans la région de Nimègue. C'était un soir. Nous avançons prudemment sur une route. Le lieutenant qui commandait a voulu armer son pistolet, mais celui-ci n'était pas chargé ! Son ordonnance, son batman comme on disait, avait nettoyé le pistolet mais avait oublié de le charger. Je suis donc resté près du lieutenant, ma Sten au poing, pendant toute la patrouille. En revenant, un soldat a voulu explorer une tranchée allemande abandonnée. La tranchée était piégée, ou bien il y traînait une mine. Le soldat a été projeté hors de la tranchée, le visage plein de sang et un pied en moins. Nous l'avons ramené jusqu'à notre position et de là les brancardiers l'ont évacué vers l'hôpital de campagne. Il a survécu, moins un pied et un œil.

Suite à cette première expérience, le lieutenant en question m'a nommé son ordonnance, son messenger et son aide-de-camp. Cela impliquait plus de travail, mais c'était une position de confiance, et, au front, on ne cire pas les bottes de son officier ! Une semaine plus tard, nous sommes avancés à une autre position. Les positions finissent par toutes se ressembler. Alors que nous venions d'arriver, un soir, trois nouveaux soldats sont arrivés, avec le souper. Ils se désignaient comme les trois mousquetaires et se proposaient de faire des

merveilles.

Ma position était dans une colline de sable couverte d'arbres, surplombant un chemin. J'y avais creusé une tranchée assez profonde, en flanc de colline, pour plus de sécurité. Ce matin-là, le déjeuner n'arriva pas avant qu'il fasse jour. En revenant avec mes plats de métal, une balle a frappé un des plats en question. Je me suis jeté dans la tranchée, et mes plats se sont remplis de sable. Je n'aurais pas de déjeuner. Je partageais la tranchée avec un brancardier belge, Emile Verhyen, qui lui n'aurait pas à manger de la journée.

Emile Verhyen travaillait avec les FMR depuis la Belgique. Il parlait français, anglais, allemand, et flamand. Il était secouriste, mais il n'avait pas le droit de porter l'uniforme canadien ou anglais, ce qui ne l'empêcha pas de rester avec le régiment jusqu'à la fin de la guerre.

Tout simplement, pendant la nuit, un franc-tireur allemand s'était installé devant notre position. Vers neuf heures, ce même matin, un des trois mousquetaires, au bord de sa tranchée, reçoit une balle dans la cuisse. Nous l'avons traîné hors de danger. Il saignait beaucoup, et sa blessure était trop haute sur la cuisse pour que nous puissions

appliquer un tourniquet. Emile Verhyen était formé en premier soins. Avec des pinces chirurgicales, il a réussi à entrer dans la blessure et pincer l'artère pour arrêter l'hémorragie. Les brancardiers ont ensuite réussi à le transporter à l'hôpital de campagne. Emile lui avait sauvé la vie. Vers onze heures, un deuxième mousquetaire rangeait les objets du blessé, debout dans la tranchée. Il a reçu une balle entre les deux yeux. Nous avons laissé son corps sur place jusqu'au soir, car il était beaucoup trop dangereux d'offrir une cible au franc-tireur. Le dernier mousquetaire s'est blotti au fond de sa tranchée et n'a plus bougé de la journée. Il semblait complètement déboussolé.

L'après-midi, les Allemands nous ont bombardé au mortier, avec un tir très précis. Le lieutenant et un caporal sont venus dans notre tranchée, en arrière, pendant qu'Emile et moi prenions position dans le devant de la tranchée. Le caporal était un grand brun, un peu bellâtre et toujours tiré à quatre épingles, et visiblement plus à sa place à la parade que dans une tranchée. Ce caporal a ramené le mousquetaire complètement énervé vers l'arrière de la position de la compagnie. Le mousquetaire est revenu, mais nous n'avons plus revu le caporal. Il ne voulait visiblement plus être caporal, en tout cas pas au front. Le lieutenant avait besoin d'un caporal

et il me faisait déjà confiance. Je me suis donc retrouvé ordonnance, estafette et caporal.

## Une manœuvre

Nous étions au flanc d'une côte, avec un bois au sommet. Pendant la nuit, nous avons reçu un message radio nous ordonnant de créer une diversion devant nous, pour aider une manœuvre que faisait une autre compagnie pas loin de notre position. Un chemin suivait le bas de la côte, et dans la courbe du chemin, il y avait la tranchée que j'avais creusée. Afin d'avoir un bon champ de tir, il fallait se rendre à cette tranchée, en passant par un bout de chemin à découvert, dans le champ de tir d'une mitrailleuse allemande. Je fus nommé volontaire avec le soldat Lacelle pour nous installer dans cette tranchée et tirer au mortier, un mortier de deux pouces (cinq centimètres), donc avec des obus de deux pouces de diamètre dans une enveloppe de carton.



### **Mortier de deux pouces**

Nous avons couru à toutes jambes jusqu'à la tranchée, sans incident. Nous avons installé notre mortier et nous avons commencé à tirer. Au bout de dix minutes, le lieutenant arrive, à la course naturellement, pour nous assurer que notre tir est efficace et nous dire de continuer. Lorsqu'il est reparti, la mitrailleuse allemande s'est mise à tirer en soulevant la poussière à ses pieds. Il disparut autour de la courbe du chemin, sans que nous puissions savoir s'il était blessé. Peu après, un obus de mortier allemand tomba cinquante pieds à notre droite. Les mortiers allemands étaient fixés à des bases de métal, avec une mesure en degrés pour permettre un tir très précis. Puisque le bruit voyage plus vite dans la terre que dans l'air, je sentais le choc sous mes pieds une seconde avant d'entendre le bruit de l'explosion, un sifflement suivi d'une explosion. Les obus tombaient environ tous les dix pieds de la tranchée, à dix, vingt, trente et quarante pieds, dessinant un arc tout près de notre tranchée.

Un obus tomba à moins de dix pieds de la tranchée, nous rejetant du sable et de la terre. Les servants du mortier précisaient leur tir, et il semblait certain que le prochain tombait directement sur notre tranchée. L'acelle me jeta un coup d'œil, puis retourna à son mortier. J'ai entendu le sifflement de l'obus et une explosion, puis j'ai vu de la fumée au dessus des arbres. La trajectoire de l'obus était trop basse pour passer par dessus les arbres à cet endroit.

Nous l'avons échappé belle. Je pense que nous n'avions pas respiré depuis cinq minutes. Après avoir tiré tous nos obus, nous avons uriné chacun à notre bout de la tranchée. Nous avons attendu la nuit pour revenir à la position de la compagnie.

Suite à cela, nous avons avancé sans trop de difficultés. Nous avons occupé une grande maison de briques, avec un poêle au charbon. Nous pouvions y faire du feu, mais seulement la nuit pour qu'il n'y ait pas de fumée visible le jour. Nous avons creusé des tranchées autour de la maison, mais nous nous reposons dans la maison.

Le dernier des trois mousquetaires, revenu depuis peu, montait la garde avec un autre soldat. Ils avaient décidé qu'en cas d'alerte, le mousquetaire

lancerait une grenade et l'autre tirerait avec la mitrailleuse Bren. On avait installé des gros projecteurs pour éclairer les alentours, comme un clair de lune. Trois soldats sont apparus. Les deux gardes les laissèrent approcher à portée de grenade. Le premier lança sa grenade et l'autre voulut tirer avec sa mitrailleuse, mais il était nerveux et oublia d'armer la Bren. Quand les soldats approchant entendirent la chute de la grenade, ils crièrent FMR ! (Fusiliers Mont Royal), mais si cela les a sauvé d'une nouvelle tentative à la mitrailleuse, il était trop tard pour la grenade qui a blessé les trois.

Il s'agissait d'un lieutenant et deux fusiliers d'une autre compagnie égarés dans une patrouille. J'ai fait un pansement au lieutenant, qui était blessé à la cuisse. Il voulait porter des accusations contre les soldats qui l'avaient blessé, mais notre lieutenant l'en a empêché, lui disant que c'était justement notre rôle de tenir nos lignes. Ce n'était pas de leur faute si la patrouille s'était égarée.

Les blessés ont pu marcher, avec de l'aide, jusqu'au poste de commandement de notre compagnie. Le plus triste de l'histoire, c'est qu'un des blessés était le frère du lanceur de grenade. Celui-ci était complètement perdu, et ne voulait plus rien savoir de la guerre. Il est parti, et nous ne

l'avons jamais revu. Le tireur de Bren est parti aussi, et nous avons appris plus tard qu'il était devenu chauffeur de Jeep pour le Q.G. de la compagnie.

## Un procès

Devant nos lignes, il y avait un poulailler. Tous les soirs, nous allions chercher des œufs et nourrir les poules. Ces œufs furent la cause indirecte d'un incident. Je faisais souvent cuire les œufs et le bacon du lieutenant, car je les faisais de la façon que mon épouse m'avait montrée. Ce lieutenant avait une expression en patois, enfant de chienne. Le matin de l'incident, quand j'ai eu fini de faire cuire mes œufs, un soldat appelé Laliberté, que je nomme pour qu'il se reconnaisse au cas où il lirait (ou un de ses descendants !) ceci, décida de se faire cuire aussi du bacon. Comme il y avait trop de gras dans le poêlon, il a levé le rond du poêle et versé la graisse sur le charbon rouge. Cela provoqua une explosion et dégagea une grosse fumée noire. C'était juste ce qu'il fallait pour avertir l'artillerie allemande de notre position. Maudit enfant de chienne, Laliberté, dit le lieutenant. Laliberté se retourna et avança vers le lieutenant avec son gros couteau à la main. Je me suis avancé vers eux.

Laliberté s'est arrêté et est retourné à son déjeuner.

Le lieutenant a décidé de porter des accusations contre Laliberté. Lors de la cours martiale, j'ai été convoqué comme témoin. Le procureur de l'accusation, un capitaine anglais, m'a averti qu'il fallait répondre uniquement par oui ou par non, et qu'il ne fallait faire aucun commentaire. Laliberté m'a demandé, en anglais, A-t-il dit, toi, mon enfant de chienne ? c'est-à-dire, Did he say, You son-of-a-bitch ? J'ai répondu non, car ce n'était pas les paroles du lieutenant; j'aurais voulu qu'il me demande ce que le lieutenant avait dit, mais il n'a plus rien demandé. Alors, on m'a dit de me retirer. Il ne fut pas puni, mais envoyé à un autre régiment. C'est ainsi que je n'ai jamais pu lui dire que je n'avais pas menti, que c'était son anglais qui l'avait trahi.

## **Au repos**

Nous avons appris que nous devions passer Noël au repos, Noël 1944. Avant de partir, nous avons pris quinze poules et un gros cochon pour faire notre repas de Noël. Notre repas de Noël fut le 23 décembre, servi par les officiers. Je pensais souvent à ceux qui nous avaient remplacés au front.

On nous avait dit : Surtout, ne vous souhaitez pas un joyeux Noël ! Nous avons passé le jour de Noël à garder un pont en Hollande. Là, un avion de chasse allemand est passé au dessus de nous, avec deux *Hurricane* à ses trousses en le mitraillant. L'avion allemand s'est retourné, la verrière s'est envolée, et l'avion a disparu derrière une maison. Nous avons envoyé des cyclistes, mais des Hollandais avaient déjà récupéré l'uniforme et les bottes du pilote.

## Aventures dans la neige

Nous avons avancé vers Hinten dans la région de Breda. Il y avait beaucoup de neige. Nous nous sommes installés dans une usine en briques, très sécuritaire, entourée de postes de garde. A partir de là, nous avons fait des patrouilles dans la neige tous les soirs. Nous étions vêtus tout de blanc, et nous ne nous voyions pas les uns les autres à dix pieds. Mon compagnon avait peur de se perdre, et me marchait toujours sur les talons. J'ai donc décidé de faire mes patrouilles seul. J'avancais environ 125 mètres, puis j'arrêtais pour écouter, et je revenais souvent sur mes pas, pour faire une sorte de spirale. Les mitrailleuses allemandes tiraient des rafales au-dessus de ma tête. Elle tiraient des balles traçantes, qui semblent être des petites boules de feu et restent

longtemps visibles, environ trois secondes. Les mitrailleuses tiraient cinq ou six balles ordinaires pour chaque traçante, avec environ dix mètres entres les traçantes.

## Une permission en famille

Mes patrouilles solitaires m'ont valu une permission spéciale de quarante-huit heures. Je l'ai passé avec mon frère Méridée, un capitaine des Renseignements, à Turnaut en Hollande. Il logeait dans une petit hôtel : quel luxe, surtout comparé à mes tranchées habituelles ! Nous avons pris un bon souper avec du vin et des huîtres. J'ai pu aussi prendre un bon bain et dormir dans un vrai lit avec des vrais draps. Le lendemain mon frère avait un rendez-vous avec un officier de la résistance à Certogen Boche, dans une campagne paisible, loin du front. Un sergent m'a donné un quarante onces de gin canadien. Après un autre bon souper, j'ai dû me coucher tôt, car il fallait partir à quatre heures le lendemain matin pour prendre le Bren Carrier qui rapportait le déjeuner à la compagnie. Mon frère m'a reconduit en Jeep. Il faisait un froid terrible. Quand nous sommes arrivés à la cuisine de la compagnie, elle avait été complètement démolie par

l'artillerie ennemie. Je suis descendu et mon frère est reparti en toute hâte. Je dus marcher quatre miles jusqu'à notre position. Ma bouteille de gin a fait fureur. Je donnai environ un once à chaque soldat de ma section, et au lieutenant. La bouteille a tenu trois jours. C'était peu, mais quand on n'a rien, un peu fait une grosse différence. Mes confrères étaient très contents que j'aie pensé à eux.



**Jeep Willys Modèle A (Crédit photographique  
Signal corp)**

## **Une action difficile**

L'opération suivante fut terrible. Une autre compagnie avait traversé un canal, et avait besoin

de renfort. Il avait une grosse digue de chaque côté du canal. Une mitrailleuse allemande balayait le haut des digues. Il nous fallait courir et sauter la digue et se rouler en bas de l'autre côté. En bas, nous étions à l'abri, mais on voyait nos copains sauter à travers les rafales. Nous avons traversé le canal dans une petite chaloupe, dont le fond était couvert de sang. On avait évacué des blessés pendant la nuit. Je ne voulais pas marcher dans le sang qui avait l'air d'une éponge rose parce qu'il était figé, alors je suis resté debout sur un siège. Le canal n'était pas large. Quand tout le peloton eut traversé nous avons passé l'autre digue, plus facilement cette fois car elle était dans un bois à l'abri des mitrailleuses, et nous avons réussi à prendre notre objectif, une grande maison de ferme. Il s'agissait d'une de ces grandes fermes des Pays-Bas, regroupant sous un même toit la résidence des propriétaires, le hangar, l'écurie, l'étable et la grange. Peu après, un autre peloton de notre compagnie est passé par notre position pour attaquer une autre grande maison environ 300 mètres plus loin, mais ils ont échoué. Ils sont revenus à notre position, avec un lieutenant blessé dans la bouche; la balle était entrée par une joue et sortie par l'autre sans toucher ses dents. Un autre lieutenant avait reçu une balle directement sur son casque, et était sourd et étourdi.

On a réussi à faire traverser une chenillette - un Bren Carrier - armée d'un lance-flammes. Nous avons reçu l'ordre d'attaquer l'objectif que l'autre peloton avait raté. Nous avons protesté : nous avons atteint notre objectif, que les autres fassent maintenant leur travail. Ce n'est pas notre faute s'ils n'ont pas réussi. Mais rien à faire, il nous a fallu attaquer. Ma section allait devant. Un soldat m'a rapporté que les Allemands avaient tué deux brancardiers. Je lui ai tout de suite demandé comment, car un obus de mortier ne peut pas reconnaître une Croix Rouge. Non, me répondit-il, un tireur d'élite (un sniper). Cela, c'était très mauvais signe, car cela voulait dire que nous étions en face de fanatiques, sans respect pour les blessés et les brancardiers. Nos brancardiers étaient tout petits, 130 livres et cinq pieds six pouces, toujours de bonne humeur et toujours efficaces. La plus grande peur du soldat, c'est de rester longtemps blessé sans secours. Quelqu'un a dit : Pas de prisonniers. La compagnie a décidé de nous donner le soutien de la chenillette avec sa mitrailleuse et le lance-flammes. La chenillette est partie en avant, en lançant ses jets de flamme. Le lieutenant était directement derrière, et moi je suivais cinquante pieds derrière le lieutenant. Il fallait monter une côte. Il fallait garder une distance entre nous, car un groupe représente une cible plus tentante. La

maison que nous devions prendre était au sommet de la colline. En arrivant en haut, j'ai vu la mitrailleuse qui balayait la digue que nous avions traversée. La chenillette a choisi ce moment pour détalier au grand galop. Nous voici au blanc dans un champ, la section loin derrière. J'avais pris les devants car j'avais seulement un pistolet et ma mitraillette Sten. Les autres allaient moins vite, avec leurs fusils, la Bren ou les mortiers qu'ils devaient transporter. Le lieutenant a couru vers la maison, avec moi derrière lui. J'ai lancé une grenade dans la position où était la mitrailleuse qui prenait la digue dans son champ de tir. J'ai continué à courir jusqu'au sommet de la colline où il y avait une tranchée. Là, il y avait un jeune soldat, certainement âgé de pas plus de vingt ans, très pâle, qui levait les mains.



**Bren Carrier avec lance-fla**

Je me trouve donc devant cette tran  
colline, dans un champ avec une forêt  
balles sifflent autour de moi. Mon p  
car s'y est collé du liquide enflam  
flammes. Je suis devant des mauvais c  
jette à terre, en disant à l'allemand  
n'aura qu'à me lancer une grenade à l  
que c'est son devoir. Si je reste  
l'attendre, je vais certainement attra  
Je n'ai pas bien sûr délibéré si longte  
tiré immédiatement une rafale de n



























































































